

ROYAUME DU MAROC  
-----  
OFFICE MAROCAIN DE LA PROPRIETE (19)  
INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE  
-----



المملكة المغربية  
-----  
المكتب المغربي  
للملكية الصناعية و التجارية  
-----

## (12) FASCICULE DE BREVET

(11) N° de publication : **MA 37221 A1** (51) Cl. internationale : **G06Q 99/00**

(43) Date de publication :  
**29.02.2016**

---

(21) N° Dépôt :  
**37221**

(22) Date de Dépôt :  
**18.07.2014**

(71) Demandeur(s) :  
**DATAPROTECT, SHORE 4 , 1 ETAGE, PLATEAU 102,CASA NEARSHORE  
CASABLANCA (MA)**

(72) Inventeur(s) :  
**Ali EL AZZOUC**

(74) Mandataire :  
**HIND HADDAJI**

---

(54) Titre : **Procédé de traitement des données à caractère personnel**

(57) Abrégé : La présente invention concerne un procédé pour la gestion des données à caractère personnel, qui consiste à cartographier les données, cerner l'exhaustivité de leurs traitements et faire les déclarations de conformité auprès des instances de tutelle. Le procédé objet de l'invention, génère des plans d'actions pour la mise en conformité et leurs suivis, et se base sur une structure informatique permettant d'obtenir une liaison simple, fiable et contrôlable avec une interface utilisateur, autant en entrée d'informations de l'écran vers le système qu'en sortie vers l'écran.

**Solution de mise en conformité aux lois relatives à la protection des données à caractère personnel**

Abrégé :

29 FEV 2016

La présente invention concerne la mise en place d'un procédé structuré en système sur la base d'un produit de programme informatique, pour la génération de fenêtres de dialogue visualisables sur l'écran d'un système informatique et utilisables à titre d'interface utilisateur pour diverses applications du système, telles que des fiches, des tableaux de bord, des menus, des masques de saisie ou d'affichage de données, de boîtes de dialogues, etc...

Une application très fréquente de ces différentes vues, sur le système présentement décrit, est constituée par l'émulation interactive à l'écran de véritables formulaires comportant en général des éléments fixes regroupés dans un squelette et des zones actives, notamment des zones de remplissage, susceptibles de recevoir selon une structure prédéfinie des informations variables tant de l'utilisateur que du système informatique. Pour cette raison, la somme de ces formulaires constituant la présente invention seront appelés indifféremment vues ou formulaires sans pour autant donner à ce terme le sens restrictif énoncé ci-dessus. En particulier le terme « vue » pourra recouvrir en outre toute présentation structurée et interactive visualisable à l'écran d'informations quelconques tant en entrée qu'en sortie notamment celles résultant d'événements extérieurs permettant l'activation de certaines zones de l'écran et transmis par l'intermédiaire d'un clavier et/ou d'un dispositif de pointage tel une souris (par exemple la sélection d'un choix dans un menu, le déclenchement d'une action, etc...).

Depuis quelques années, la généralisation des lois et réglementations relatives à la protection des données personnelles et leur traitement informatique par les entités les utilisant, ainsi que leur déclaration au niveau des organismes de régulation concernés a pris une dimension obligatoire. Ces dits traitements par les utilisateurs concernent des actions de différentes natures et de différentes typologies : Accès, manipulation, consultation, stockage, transit, externalisation,....

Dans ce contexte nouveau il se trouve que les organismes concernés ont des besoins de plus en plus contraignants de cartographier ces dites données personnelles, d'en cerner l'exhaustivité des traitements, et d'en faire les déclarations de conformité s'y afférant envers les instances de tutelle.

Exécutées généralement de façon manuelle, ces différentes tâches sont souvent de nature laborieuse, dispersées entre plusieurs parties prenantes en interne chez l'organisme voulant se conformer, et donnent lieu à une pluralité d'interlocuteurs et d'actions pour ramener les actions de non conformités détectées à un niveau justifiable et acceptable. Par ailleurs, le passage de la compréhension de l'esprit de la loi telle qu'énoncée par le législateur à une

application directe relativement au périmètre de traitement interne des organismes, tant au niveau procédural qu'au niveau informatique reste souvent difficile à cerner et à interpréter sans une assistance appuyée. Le point final de ce processus étant de fournir les formulaires de déclaration de traitement envers l'autorité de tutelle. La prise en compte de bout en bout de ce processus de mise en conformité sous la forme d'un procédé et d'un système informatique intégré, ergonomique et intuitif est un besoin que la présente invention comble.

L'invention a pour but un procédé de prise en compte des besoins de mise en conformité à la loi de protection des données personnelles, à travers un système et un produit de programme informatique sur la base de génération d'une multitude de vues visualisables sur un écran et présentant un caractère autonome tout en permettant une génération tant adaptive (autorisations, modifications et cheminements variables) qu'évolutive selon les besoins de l'utilisateur (le procédé s'adressant à un utilisateur concerné et responsable de la mise en conformité, comme à un utilisateur exécutant des tâches affectées par les responsables du sujet de la mise en conformité).

Au vue des inconvénients précités, l'invention propose un procédé pour la modélisation de la loi de protection des données à caractère personnel, à la cartographie des données concernées et de leur localisation et de leur traitement, à la génération de leur plans d'actions de mise en conformité, à la gestion de ces mêmes plans d'actions, ainsi que la production automatique des déclarations exigibles par les organismes de tutelle, et ce à travers les vues du système, chaque vue travaillant en mode graphique multifenêtres, chaque fenêtre représentable à l'écran par un contour, étant munie d'un système de coordonnées locales et d'un contexte graphique et réagissant avec une interaction de l'utilisateur ou du système.

Un autre avantage de l'invention est de permettre un suivi à tout moment de l'état de conformité et de l'avancement des plans d'actions de mise en conformité à travers la génération automatique des états de conformité selon les axes de modélisation précédemment appliqués à la loi de protection des données personnelles.

L'invention comprend donc toutes les étapes du processus de conformité, le procédé étant caractérisé en ce qu'il comporte les opérations suivantes :

- Définition de la cartographie des données personnelles existantes au sein de l'organisme, avec le détail de leur nature, qualité, et leurs catégories.
- Consolidation des traitements opérés sur les données collectées, avec définition des caractéristiques propres à chaque traitement.
- Définition du périmètre de la mise en conformité en opérant un inventaire globale de la totalité des ressources impliquant une opération portant sur les données personnelles. Cet inventaire est matérialisé par la génération de fenêtres d'inventaire regroupant des vues relatives aux applications, aux serveurs et aux autres moyens de traitement.

- Génération du Plan d'Action relatif aux non conformités nécessitant des opérations d'ajustements : Les plans d'actions, générés à travers les réponses fournies en interaction avec la vue dite Audit de Conformité, impliquent l'affectation des acteurs d'ajustements aux différentes actions d'écart détectées.
- Mise en place d'un vue Tableau de bord détaillant l'état actuel de la conformité globale, du détail du plan d'action avec un dispatching des actions par acteurs et par nature, ...
- La génération automatique des déclarations de traitement exigées par les organismes de tutelle. Cette génération prend en compte une modélisation intégrée des formats figés par ces organismes, pour une interaction minimaliste avec l'utilisateur sur ce volet de la déclaration. Cette opération intègre la totalité des cas de figure prévus par la tutelle sur la nature des déclarations relativement à chaque type dudit traitement.

Les différentes vues ainsi créées, présentent un caractère autonome marqué (résultant de son mode de génération) car structuré à chaque fois autour d'un module de validation et d'activation de données renseignées. Ainsi générées, les différentes vues interagissent entre elles pour fournir une appréhension complète des différents besoins de la mise en conformité.

Par ailleurs, le procédé selon l'invention permet d'obtenir une liaison simple, fiable, et facilement contrôlable avec une interaction utilisateur, autant en entrée d'informations de l'écran vers le système qu'en sortie vers l'écran.

D'autres caractéristiques, détails et avantages de l'invention apparaîtront plus clairement à la lecture des descriptions explicatives qui vont suivre. Le procédé selon l'invention admet un grand nombre de variantes présentant des effets avantageux tant au niveau de la génération des vues qu'au niveau de leur souplesse d'utilisation. Ces variantes seront présentées en détail dans la description qui va suivre. En particulier selon une des variantes du procédé selon l'invention la génération de vues et de leurs formulaires associés est obtenue soit par la création de toutes pièces, soit par la modification ou la reconstruction de formulaires existants. Selon encore une autre variante, le procédé selon l'invention est mis en œuvre de façon programmée ou de façon interactive par le jeu d'instructions spécifiques complémentaires à celle d'un langage de programmation dont l'interface programmée est chargée dans le système informatique supportant l'invention. Avantagusement, le langage de programmation est de type orienté objet permettant la création de structures et de méthodes associées.

### Description :

Le procédé selon l'invention est maintenant décrit, à titre d'exemple non limitatif, en se référant aux dessins ci annexés représentant des vues partielles et schématiques de l'écran du système informatique sur lequel est mis en œuvre le procédé selon l'invention. Plus précisément :

- FIG 1 : Schématisation des différents cas de figure du Workflow
- FIG 2 : Page d'accueil
- FIG 3 : Tableau de Bord
- FIG 4 : Rosace de Conformité
- FIG 5 : Cartographie des traitements
- FIG 6 : Déclarations en cours et génération du formulaire de traitement
- FIG 7 : Exemple de demande de traitement
- FIG 8 : Processus en cours d'exécution
- FIG 9 : Audit de conformité

Le procédé selon l'invention est mis en œuvre selon les prérequis suivants :

Liste des prérequis pour un poste serveur :

- Installation de Java Runtime Environment (JRE) version 1.6 ou plus
- Système d'exploitation : Windows 7 ou plus / Windows Server 2008 ou plus
- Connexion à Internet stable

Liste des prérequis pour un poste client :

- Version Adobe Flash Player : 12.0.0.77 ou plus
- Le navigateur : Google chrome /Firefox /Internet explorer 9 ou plus
- Le navigateur Internet doit être à jour (de 6 mois ou moins)
- Le navigateur Internet doit accepter les cookies, les pop-up et le JavaScript.
- L'invention permettra de générer des fichiers en format PDF, Excel ou Word. Il faut disposer d'Acrobat Reader ou un autre logiciel de lecture de PDF et Microsoft Office ou Libre Office ou un autre logiciel de lecture de fichier Excel ou Word pour pouvoir les consulter.
- Affichage large de 1233 pixels ou supérieur.

Il est intéressant de remarquer que le procédé ainsi que le dispositif selon l'invention permettent l'obtention d'un effet technique certain à savoir l'apparition sur l'écran de zones de dialogues interactives soit l'écriture en mémoire centrale d'informations codées sous la

forme de signaux électriques et représentatives en bloc de la structure de définition de différents formulaires.

En préalable à la présentation exhaustive du procédé selon l'invention, de ses caractéristiques et de sa mise en œuvre, il a été considéré opportun pour une bonne compréhension de l'invention de présenter le Workflow central de l'invention pour une description détaillée de ce concept.

Ce Workflow, schématisé par la figure 1, détaille les cheminements possibles, dictés par la loi et supportés par l'invention et qui sont :

1. Processus de déclaration de traitement normale
2. Processus d'autorisation préalable
3. Processus de transfert de données à l'étranger

La figure 2, détaille la première vue de l'invention, dite page d'accueil. Cette page comporte les éléments suivants :

- 1) Menu principal
- 2) Barre latérale

Le menu principal est composé de quatre items et de deux sous-menus : *Tâches* (cet item du menu principal vous permet de voir la liste des tâches non terminées qui vous ont été attribuées) et *Périmètre* (sous-menu du menu principal permettant l'ajout, la modification, la consultation, la suppression et la recherche des ressources sollicitant les données à caractère personnel utilisées au sein de l'entreprise : Les documents, les serveurs et les applications).

L'item de cette vue relatif à la cartographie des traitements permet aux utilisateurs de l'application de cartographier et de déclarer les traitements internes de l'entreprise d'une manière dynamique et rapide implémentée dans l'application sous le format de 3 processus métier qui répondent aux besoins de l'entreprise (précédemment décrits dans le Workflow).

L'item relatif à l'audit de conformité vous permet de réaliser un audit de conformité en répondant à un questionnaire (qui modélise la loi en une série de questions segmentées par chapitre), ce qui génère automatiquement la rosace représentant le niveau de conformité de l'entreprise par rapport à la loi. Cet audit permet la production automatique du formulaire plan d'actions défini suivant l'audit de conformité réalisé, et de consulter les actions propres à chaque utilisateur, auquel sont affectés les tâches de mise en conformité.

Sur cette même vue, une barre latérale comporte des éléments additionnels, à savoir un Tableau de bord qui permet de faire un suivi de toutes les informations importantes (il s'agit notamment des actions complétées et non complétées) ; une option de suivi des actions qui permet de suivre l'état des actions, leurs responsables, la progression de chacune avec la possibilité de réaliser des actions de rappel envers les responsables. Finalement, l'administration des processus est possible à travers le suivi des tâches des différents

processus qui sont en cours d'exécution, l'historisation des processus terminés, et la génération des demandes de mise en conformité selon le type du processus.

Plus spécifiquement, et comme visible sur la figure 3 le formulaire relatif à l'onglet Tableau de bord détaille :

1. Le graphe « Evolution du niveau de conformité » qui montre l'évolution du niveau de conformité dans l'entreprise selon l'année choisie à travers l'option « Filtrer par : ». L'année par défaut est l'année en cours. L'axe X représente le temps et l'axe Y représente le niveau de conformité en pourcentage.
2. Le graphe « Pourcentage des actions complétées et non complétées » qui représente le pourcentage des actions complétées en vert, et le pourcentage des actions non complétées en rouge.
3. Le graphe « Pourcentage des traitements déclarés, non déclarés et en cours de déclaration » qui donne un accès rapide aux pourcentages de vos traitements déclarés en vert, non déclarés en rouge et en cours de déclaration en jaune, en cliquant sur la partie correspondante à chaque catégorie.

La vue Audit de Conformité permet de générer l'état de conformité actuel, sur la base d'un calcul pondéré des réponses fournies en interaction avec l'utilisateur. Cette interaction s'opère via un tableau qui contient une liste de 45 questions prédéfinies et chargées automatiquement sur la vue et qui peuvent être gérées (ajouter, supprimer et modifier). Ces questions modélisant la norme sont groupées selon 10 chapitres et sous-chapitres modifiables, avec cinq réponses possibles (Oui, Non, Partiellement, Ne Sachant Pas, Non Applicable) et une possibilité d'intégrer un commentaire de l'utilisateur pour chaque question. Cette vue est détaillée sur la figure 9.

Ci bas le détail des pondérations de chaque question utilisée pour chaque type de réponse :

Réponses	Valeur	Commentaire
<b>Oui</b>	1	La réponse « Oui » est attribuée quand le point de contrôle y afférent est totalement maîtrisé.
<b>Partiellement</b>	0,5	La réponse « Partiellement » est attribuée quand le point de contrôle y afférent est partiellement maîtrisé.
<b>Non</b>	0	La réponse « Non » est attribuée quand le point de contrôle y afférent n'est pas du tout maîtrisé.
<b>Non applicable</b>	1	La réponse « Non applicable » est attribuée quand le point de contrôle y afférent n'est pas applicable à l'entité auditée.
<b>Ne sais pas</b>	0	La réponse « Ne sais pas » est attribuée quand l'audit n'a aucune réponses claires à fournir.

Les résultats de l'audit de conformité, génèrent une vue dite « rosace de Conformité », détaillé sur la figure 4, et chargée de façon automatisée, et qui reste exportable sous formats usuels (Pdf, Excel,...).

Après avoir réalisé l'audit de conformité, les questions ayant reçu une réponse négative de la part de l'utilisateur doivent engendrer des actions de conformité, et sont donc de facto reportées sur la VUE Plan d'Actions.

Dans ce cadre, la définition de ce plan d'actions pour l'audit de conformité réalisé doit être affiné pour remédier aux points non-conformes. En interaction avec l'utilisateur, pour chaque question, il devra assigner des actions à entreprendre aux responsables adéquats.

Les actions traitées ainsi sont détaillées de la façon suivante à travers la vue Plan d'Action :

1. Le numéro de l'action choisie
2. Le type de l'action
3. Le responsable : liste déroulante qui contient les responsables parmi lesquels l'utilisateur choisira à qui assigner l'action
4. La priorité de l'action :
  - Immédiatement
  - Court terme
  - Moyen terme
  - Long terme
5. La charge du travail : la charge nécessaire à la réalisation de l'action en terme de jours/homme
6. Date du début de l'action
7. Date de fin de l'action

Il est nécessaire de sélectionner des actions correctives pour toutes les questions affichées issues de l'Audit de conformité, et d'assigner à chacune un responsable. Une fois cette assignation traitée une notification par messagerie électronique sera transmise au responsable de traitement.

Le suivi des actions est par la suite possible via la vue suivi des actions avec l'existence de deux onglets sur cette vue détaillant :

- Liste des actions : La page permet d'administrer et d'assurer le suivi des actions. Il y est possible de consulter les actions en cours et alerter les responsables concernés.
- Diagramme de Gantt : Il s'agit d'une représentation des actions qui permet de représenter graphiquement l'avancement de chaque action.

Une autre catégorie des opérations supportées par l'invention, est la vue périmètre qui permet de rassembler les ressources sollicitant les données à caractère personnel selon les services qui les utilisent. Il s'agit de 3 types de ressources :



- Inventaire des applications : Il s'agit de faire l'inventaire des applications qui utilisent les données à caractère personnel en spécifiant le type normales ou sensibles, et en précisant le service auquel appartient chaque application.
- Inventaire des serveurs : Il s'agit de faire l'inventaire des serveurs qui utilisent les données à caractère personnel en spécifiant le type normales ou sensibles, et en précisant le service auquel appartient chaque serveur.
- Inventaire des documents : Lister tous les documents physiques ou électroniques utilisés au sein de l'entreprise, en spécifiant le type « normales » ou « sensibles », et en précisant le service auquel appartient chaque document.

Le procédé selon l'invention oblige à ce que chaque ressource soit associée à des données qui doivent être créées au préalable. Plusieurs données sont mises à la disposition de l'utilisateur par le procédé selon l'invention, ajouter avec la possibilité d'en d'autres dans la vue Gérer les données.

La vue gérer les données permet de manipuler les données à caractère personnel, à travers des formulaires précédemment chargés par le procédé de l'invention. La vue Gérer des données permet de choisir parmi une liste de données disponibles : Il s'agit de lister tous les documents physiques ou électroniques utilisés au sein de l'entreprise, en spécifiant le type « normales » ou « sensibles », et en précisant le service auquel appartient chaque document.

Ces données sont liées par la suite à la vue gérer les traitements, qui affiche les informations suivantes, à travers un formulaire dédié, avec une possibilité de l'interaction avec l'utilisateur pour spécifier :

- Le nom du traitement
- Dénomination : Représente un autre nom interne pour votre traitement
- Description : Une description pour reconnaître le traitement
- Le nombre de personne utilisant le traitement
- Si les données sont anonymisées ou non

La liaison entre les données, les traitements et les ressources est effectuée sur cette vue à travers la mise en place de cases à cocher par l'utilisateur.

Le procédé selon l'invention permet une fois ces étapes effectuées, de réaliser la déclaration des traitements.

L'utilisateur peut choisir le traitement à déclarer à partir la liste des traitements en cliquant directement sur le bouton graphique qui y et alloué sur la vueCartographie des traitements comme le montre la figure 5.

Le procédé selon l'invention définit automatiquement la formalité du traitement en fonction de la nature des données (normales ou sensibles) incluses dans le traitement et en fonction de la réponse de l'utilisateur pour savoir si les données traitées sont transférées vers un pays étranger ou non.

Une fenêtre de confirmation s'affiche afin de répondre à la question de transfert des données à caractère personnel à l'étranger.

Si les données traitées sont transférées vers un pays étranger, l'utilisateur devra répondre par l'affirmative pour qu'un processus de transfert de données à l'étranger soit initié.

Les formulaires successifs de la vue Cartographie des traitements permet pour chaque cas de figure la définition des responsables de traitements, des sous-traitants, des représentants légaux (au sens de la loi), ainsi que la finalité du traitement documenté. Parmi ces informations documentant le traitement, le procédé selon l'invention permet de détailler :

- Type de traitement : automatisé ou manuel
- Une dénomination du traitement
- Une description du traitement
- Le nombre approximatif des personnes concernées
- Si les données sont anonymisées ou non
- Les outils utilisés pour la collecte des données à l'aide des cases à cocher

Une fois les informations relatives à chaque traitement renseignées par l'utilisateur, les données sont automatiquement chargées, et l'utilisateur devra affiner ce chargement automatique à travers la précision des données suivantes :

- Catégorie des personnes concernées
- Origine des données
- Destinataire des données
- Les Personnes qui accèdent aux données
- La durée de conservation de la donnée

La méthode de consentement des personnes concernées, pilier du processus de protection des données personnelles selon l'esprit de la loi est spécifiée sur cette étape, et ce à travers la mise à disposition de zones d'édition à l'attention de l'utilisateur pour lier le consentement au traitement. Cette étape aussi permet de déterminer si les personnes concernées sont informées des caractéristiques du traitement en plus de leur droit d'accès aux informations. Il pourra y être détaillé les mesures facilitant l'accès aux informations, et le contact facilitant l'accès. Sur ce formulaire une précision est possible du service auquel doivent s'adresser les personnes concernées pour faire valoir leurs droits.

Par ailleurs, les mesures de Sécurité mise en place sont aussi possibles à intégrer à travers une vue spécifique, aussi bien que la confirmation finale de la véracité des différents traitements renseignés avant de produire la déclaration, avec à chaque fois une possibilité de corriger les différents informations saisies sur les différents formulaires.

Pour les cas spécifiques de demande d'autorisation préalable et de demande de transfert de données vers l'étranger, ils sont supportés de la même manière par le procédé selon l'invention, avec des formulaires spécifiques pour détailler encore plus la nature du

traitement, du destinataire, de la description détaillée du document sujet du traitement, la fréquence de transfert, la date du premier transfert...

La génération de la demande une fois tous ces formulaires renseignés par l'utilisateur permet de fournir automatiquement la déclaration sous format usuel (Pdf...), à l'attention de la commission de tutelle. Cette déclaration reprend les formats figés par les organismes de tutelle, le procédé selon l'invention supporte une prise en charge de formatage final de la déclaration en reversant les données saisies sur le format exigé.

Un vue dédiée du procédé liste les déclarations disponibles sur le système, comme détaillé sur la figure 6. Un bouton dédié (Générer) permet cette production automatique de la déclaration sous le format standardisé. La figure 7 donne un exemple pour le cas du formulaire exigible par la Commission Nationale des Données Personnelles (CNDP – Maroc).

Le procédé selon l'invention permet d'avoir une vue globale de la totalité des activités en cours à travers la visualisation des processus en cours comme détaillé par la figure 8.

**Revendications :**

- I. Procédé pour la génération de fenêtres de dialogues visualisables sur un écran d'un système informatique comportant une unité centrale et une mémoire chargée d'un logiciel d'exploitation, le dit écran travaillant en mode graphique multifenêtres, chaque fenêtre représentable à l'écran par une vue munie d'un contexte graphique, le procédé étant caractérisé en ce qu'il comporte les opérations suivantes :
  1. Organiser le formulaire en une ou plusieurs pages matérialisables chacune par une fenêtre d'écran,
  2. Définir dans au moins une page, au moins une zone active, page ou partie d'une page, susceptible de réagir à au moins une unité d'information constituée par un événement extérieur,
  3. Associer à la dite fenêtre, y compris sa zone active, un ensemble de fonctions, comportant au moins une fonction de réaction de la zone active à une activation par une ou plusieurs événements extérieurs, notamment le remplissage de ladite zone par de l'information variable, et de façon systématique une validation susceptible de confirmer la dite activation.
  
- II. Procédé selon la revendication 1, caractérisé en ce qu'on associe à une zone active outre ses potentialités d'édition, au moins une fonction d'action liée avec un programme d'application utilisateur, et caractérisée par une réponse automatisée à la présence ou l'absence d'informations variables dans ladite zone active (réponses aux questions, renseignement des données, ...) choisies parmi les suivantes :
  - Exécution de l'Audit de conformité, basé sur les questions pré chargées sur le système et générant en l'occurrence la rosace de conformité,
  - Chargement de la vue Plan d'Action basée sur les réponses des questions de l'Audit de conformité
  - Réalisation des inventaires des données,
  - Réalisation des inventaires de traitements,
  - Réalisation des inventaires des ressources,
  - Réalisation du suivi du Plan d'Action et affectation des actions aux responsables convenus,...
  - Génération du Tableau de bord et des statistiques
  
- III. Procédé selon la revendication 1 caractérisé en ce que la fonction de déclaration des traitements, une fois la phase d'interaction et de renseignement préliminaire effectuée, suit un Workflow détaillé pour opérer ladite déclaration, de façon distincte entre les trois types de fonctionnalités disponibles sur le système

(déclaration normale, demande d'autorisation préalable, transfert de données à l'étranger).

- IV. Procédé selon la revendication 1 caractérisé en ce que la fonction de génération des déclarations de traitement sous la forme de formulaire conforme et pré-formatées selon les exigences des organismes de tutelle et de régulation en vigueur.
- V. Procédé selon l'une des revendications précédentes caractérisé en ce que la génération des formulaires et vues du procédé soit obtenue de façon programmée, soit par la modification ou reconstruction d'un formulaire existant.
- VI. Procédé selon l'une de revendications précédentes caractérisé en ce que la génération des formulaires et des vues sont obtenues soit de façon programmée par l'utilisation d'un langage de programmation dont l'interface programmée est chargée dans le dit système informatique, soit de façon interactive à l'écran.

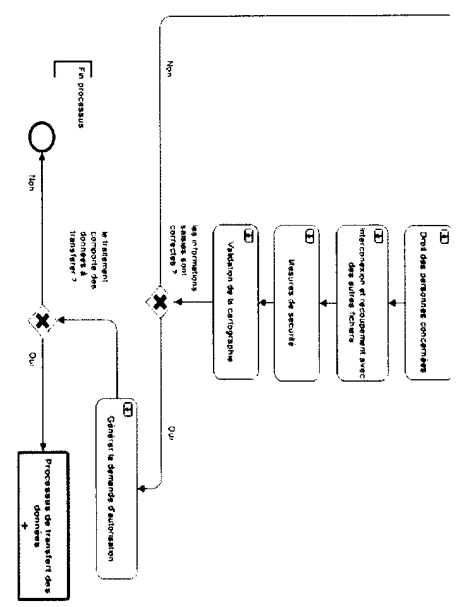
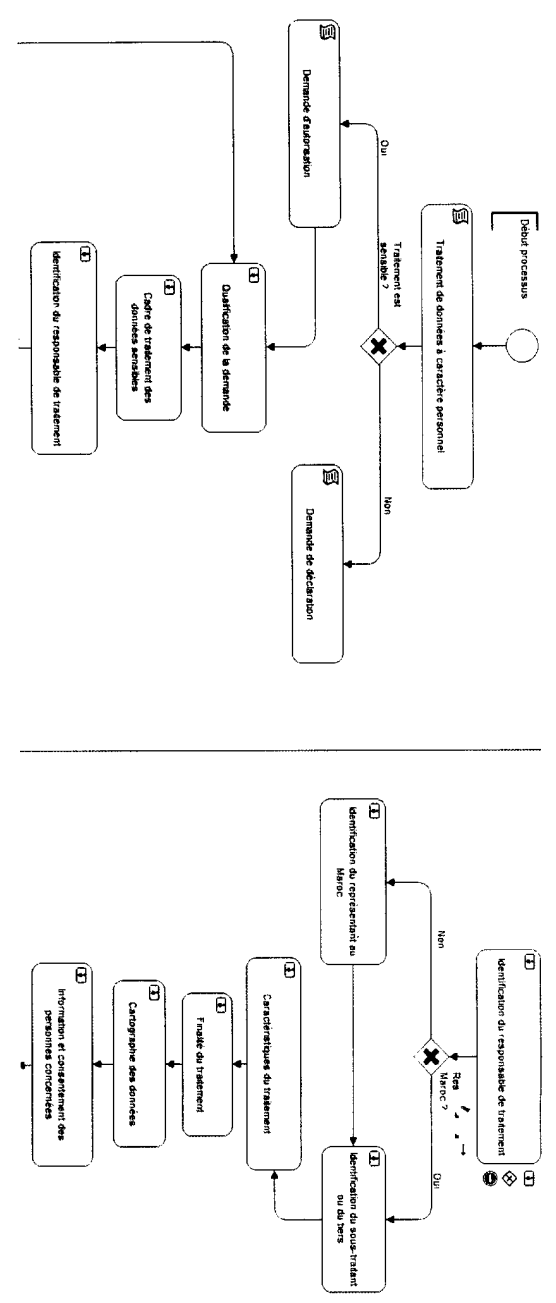


FIGURE 1 : DETAIL DU WORFLOW – PARTIE 1

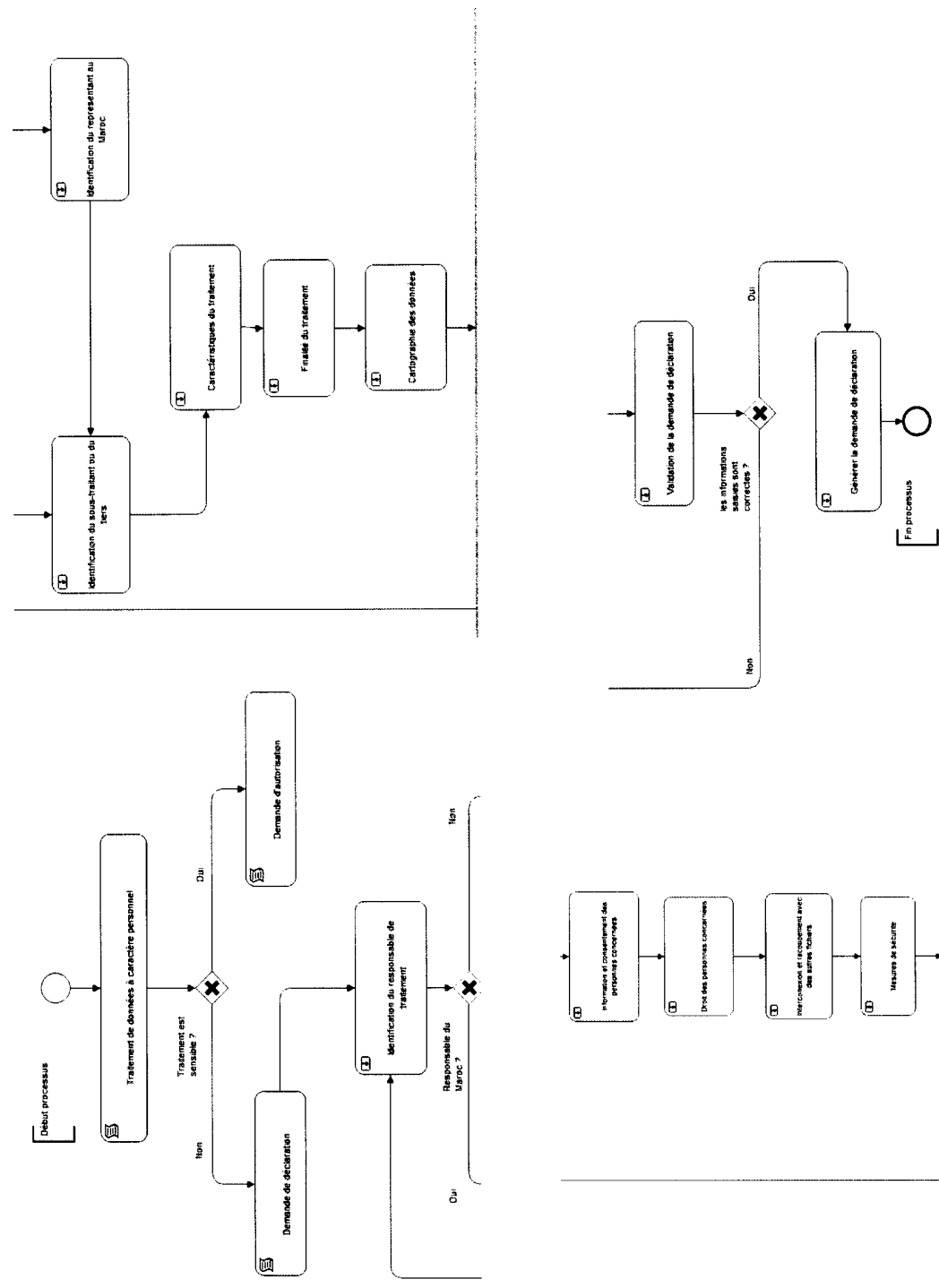


FIGURE 1 : DETAIL DU WORKFLOW – PARTIE 2

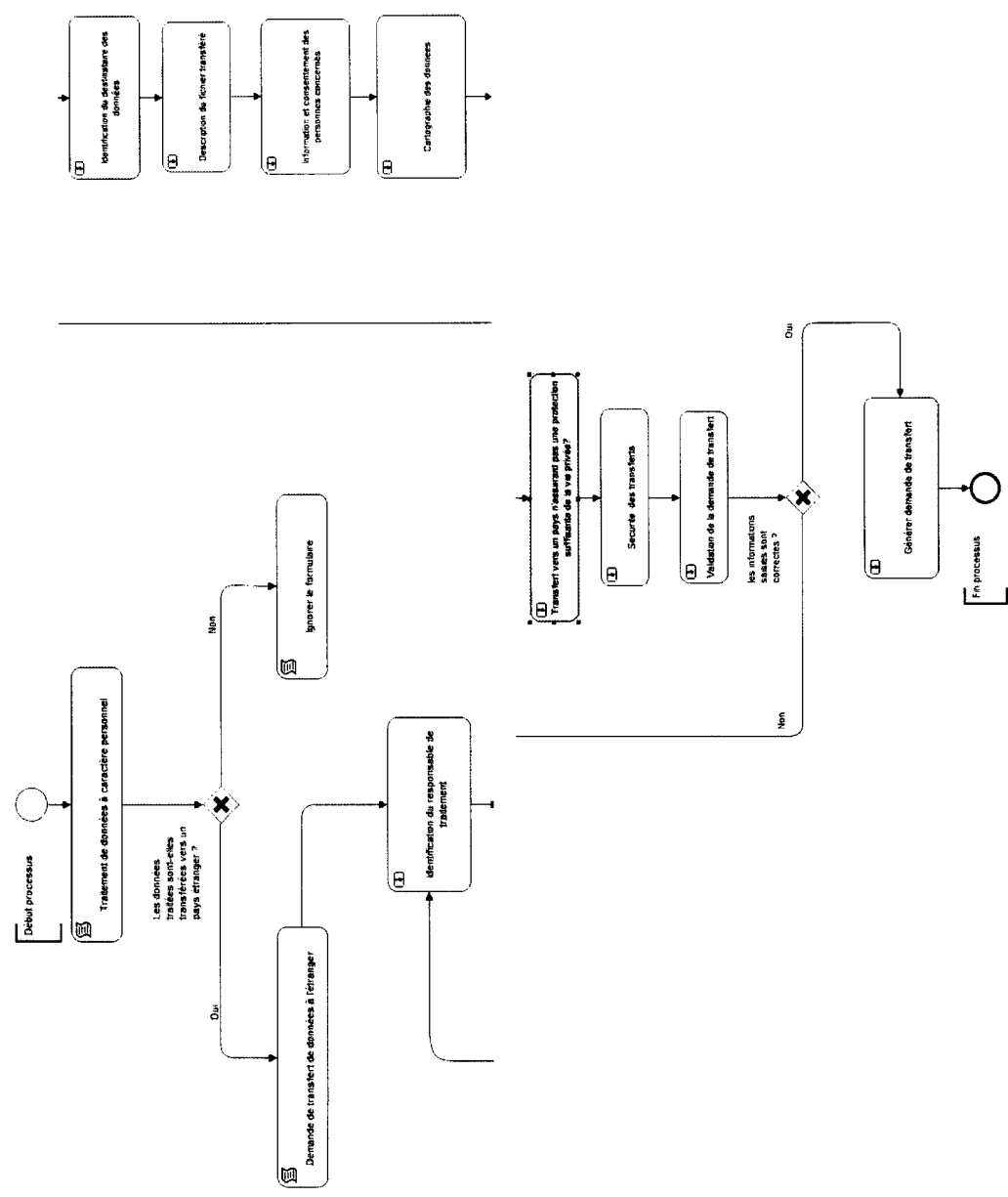


FIGURE 1 : DETAIL DU WORKFLOW – PARTIE 2



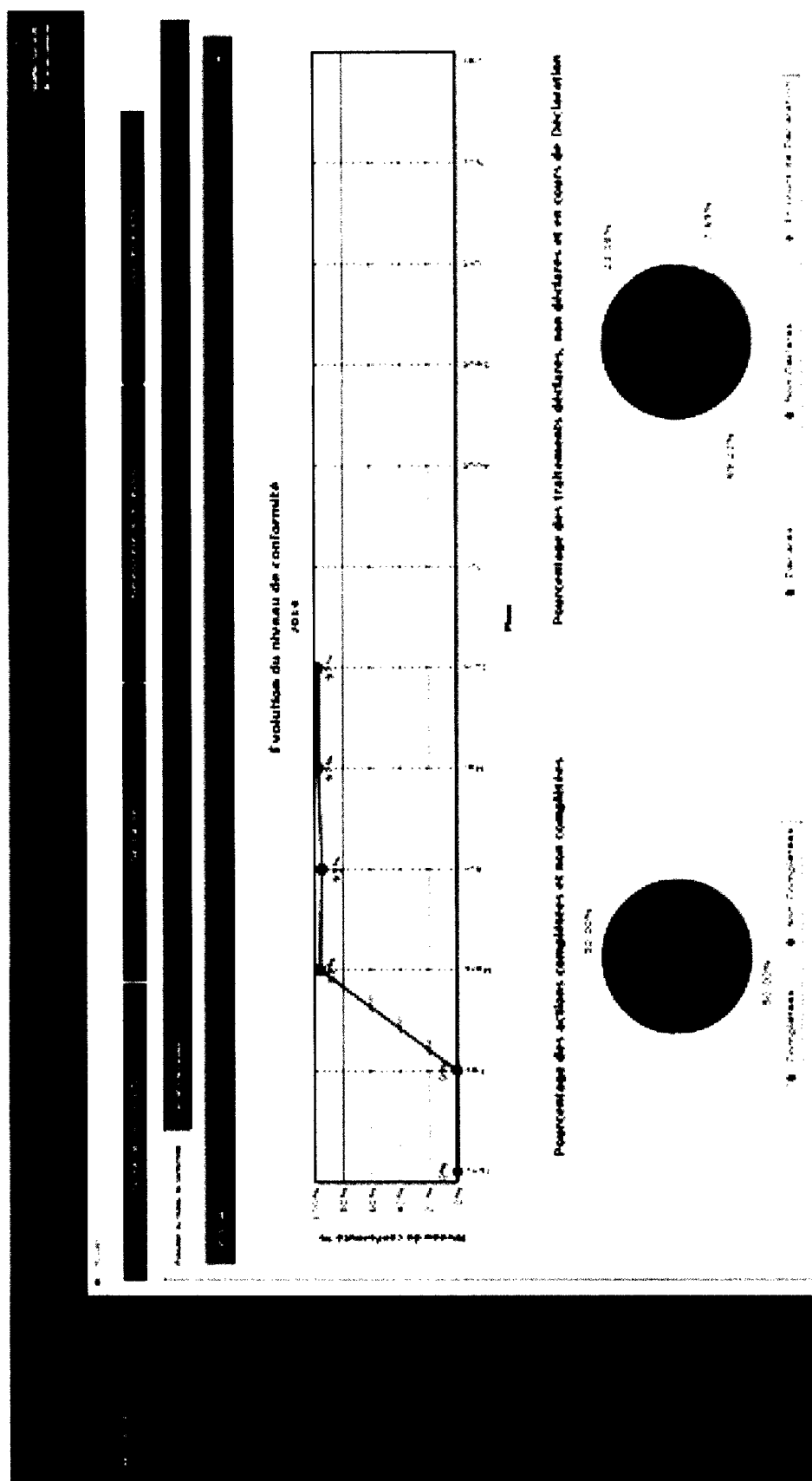
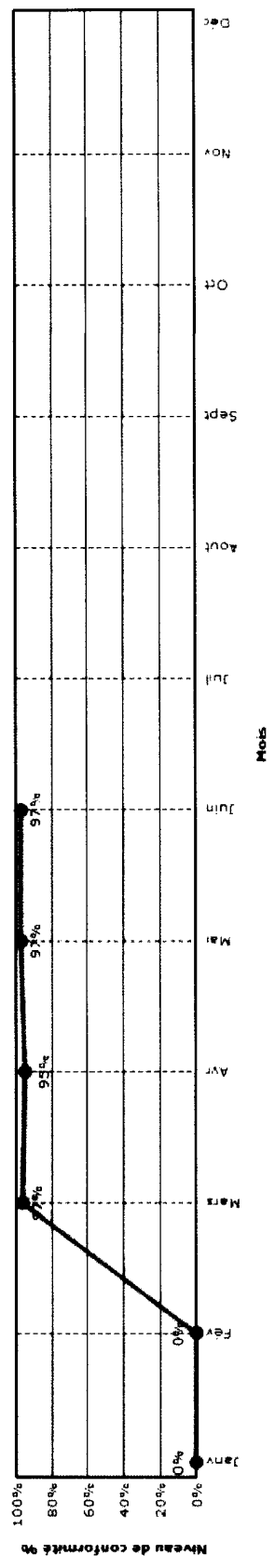


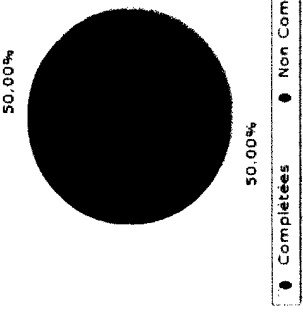
FIGURE 2

Evolution du niveau de conformité

1 Evolution du niveau de conformité 2014



2 Pourcentage des actions complétées et non complétées



3 Pourcentage des traitements déclarés, non déclarés et en cours de Déclaration

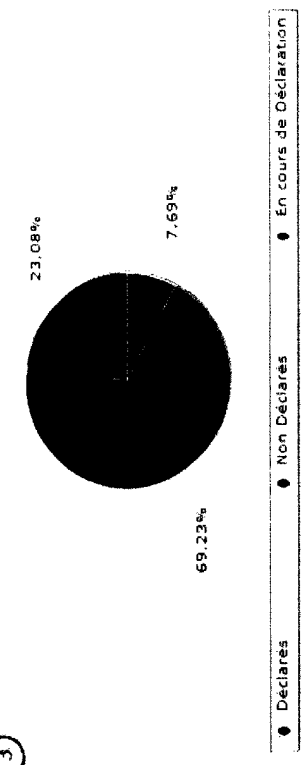


FIGURE 3

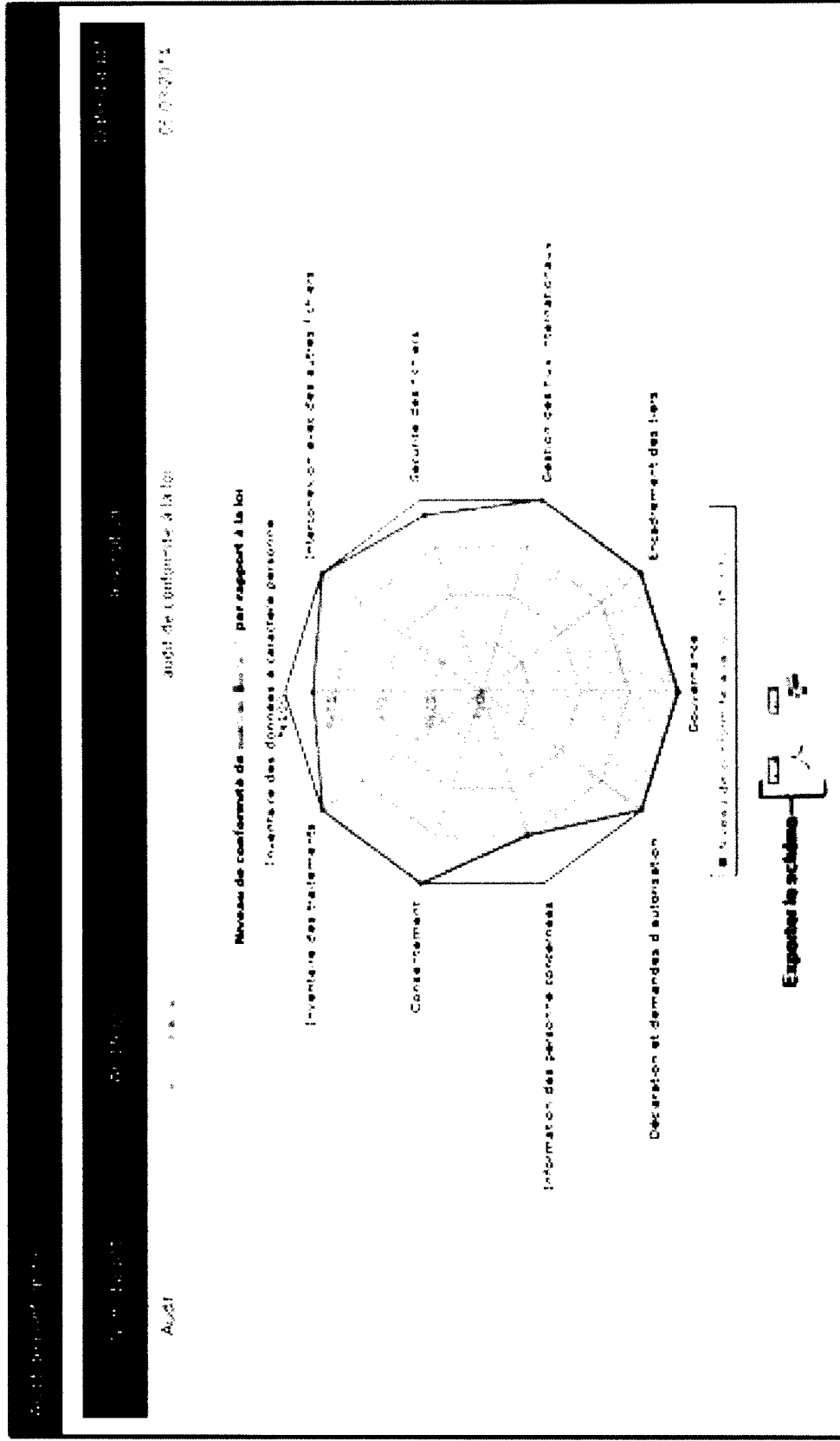


FIGURE 4

Créères de recherche +


Nom du traitement	Type du traitement	Finale du traitement	Actions
<b>Enquête statistique</b> Cliquez ici pour connaître les données solliciter par ce traitement.	Traitement manuel		Déclarer
<b>Administration des étudiants</b>			Déclarer
<b>Gestion des actifs</b>			Déclarer
<b>Formations</b>			Déclarer

14 << 1 2 10 >> ▾


FIGURE 5

Nom de la déclaration		Date de création		Traitement		Actions	
Déclaration Gestion des actifs		03-03-2014		Gestion des actifs		Générer	
Données							
Catégories d'informations		Type de donnée	Catégorie de donnée				
Nom et prénom		Donnée normale	Identification des personnes concernées				
N° Tél		Donnée normale	Identification des personnes concernées				
Signature		Donnée normale	Identification des personnes concernées				
UID		Donnée normale	Identification des personnes concernées				
Adresse IP		Donnée normale	Identification des personnes concernées				
Nom de poste		Donnée normale	Identification des personnes concernées				
Fonction		Donnée normale	Données professionnelles				
Déclaration Administration du personnel		06-03-2014		Administration du personnel		Générer	
		1	10	▼			

FIGURE 6




**DECLARATION DE TRAITEMENT**



**Notice importante**

Le traitement automatisé de votre dossier est effectué par le service informatique de la Direction régionale de la Santé de la Région de Bruxelles-Capitale. Les données de votre dossier sont traitées par le service informatique de la Région de Bruxelles-Capitale. Les données de votre dossier sont traitées par le service informatique de la Région de Bruxelles-Capitale.



Votre activité professionnelle

<input type="checkbox"/> Administration des personnes	<input type="checkbox"/> Recherche scientifique	<input type="checkbox"/> Enseignement	<input type="checkbox"/> Agriculture
<input type="checkbox"/> Services de santé	<input type="checkbox"/> Marketing direct	<input type="checkbox"/> Arts et métiers	<input type="checkbox"/> Activités du spectacle
<input type="checkbox"/> Services de formation	<input type="checkbox"/> Services et Commerce électronique	<input type="checkbox"/> Administration des entreprises	<input type="checkbox"/> Administration des entreprises
<input type="checkbox"/> Comptabilité	<input type="checkbox"/> Services de transport	<input type="checkbox"/> Services de transport	<input type="checkbox"/> Services de transport
<input checked="" type="checkbox"/> Autres: Gestion des soins			

VI. Le traitement de vos données

Les données traitées, sont-elles transférées vers un pays étranger ?

Oui  Non

Si oui, compléter le formulaire relatif au transfert des données vers un pays étranger.

**NE** Le transfert de données à l'étranger n'est autorisé qu'après l'autorisation du formulaire de transfert des données à l'étranger à CNAP, disponible au niveau du lien suivant: [www.cnap.be](http://www.cnap.be). Toute information de l'identité de la personne concernée est supprimée au moment de l'exportation.

FIGURE 7

Assignements des taches					
Tâche	Utilisateur	Date de début	Date de fin	Actions	Notification
Identification du responsable de traitement	*	2014-05-21 19:10	2014-05-21 19:10	Approuver	Rabbiat
Identification du représentant au Maroc	*	2014-05-21 19:10	2014-05-21 19:10	Approuver	Rabbiat
Identification du sous-traitant ou du tiers	*	2014-05-21 19:10	2014-05-21 19:10	Approuver	Rabbiat
Caractéristiques du traitement	*	2014-05-21 19:10	2014-05-21 19:10	Approuver	Rabbiat
Finalité du traitement	*	2014-05-21 19:10	2014-05-21 19:10	Approuver	Rabbiat
Cartographie des données	*	2014-05-21 19:10	2014-05-21 19:10	Approuver	Rabbiat
Information et consentement des personnes concernées	*	2014-05-21 19:10	2014-05-21 19:10	Approuver	Rabbiat
Droit des personnes concernées	*	2014-05-21 19:10	2014-05-21 19:10	Approuver	Rabbiat
Interconnexion et recoupement avec des autres fichiers	*	2014-05-21 19:10	2014-05-21 19:10	Approuver	Rabbiat
Mesures de sécurité	*	2014-05-21 19:10	2014-05-21 19:10	Approuver	Rabbiat

1 2 >> << 10 ▾

FIGURE 8

Question	Réponse	Commentaire
<b>Inventaire des données à caractère personnel</b>		
Votre organisme a-t-il procédé à un inventaire exhaustif de l'ensemble des données à caractère personnel manipulées ?	<input type="text" value="Oui"/>	
Votre organisme a-t-il déterminé d'une façon exhaustive à la typologie de ces données ?	<input type="text" value="Oui"/>	
Votre organisme a-t-il déterminé d'une façon exhaustive la durée de conservation de ces données ?	<input type="text" value="Oui"/>	
Votre organisme a-t-il déterminé d'une façon exhaustive les destinataires de ces données (Sous-traitant Administration Succursales Etablissements Financiers Service de santé) ; ?	<input type="text" value="Oui"/>	
Votre organisme a-t-il déterminé les catégories des personnes concernées (clients prospects fournisseurs patients étudiants abonnés) ;	<input type="text" value="Oui"/>	
Votre organisme a-t-il déterminé l'origine de ces données (la personnes concernée ou autres) ; ?	<input type="text" value="Oui"/>	
Votre organisme a-t-il déterminé d'une façon exhaustive les personnes qui accèdent aux données (TIC Commercial DAF Achat RH) ; ?	<input type="text" value="Oui"/>	
<b>Inventaire des traitements</b>		
Votre organisme a-t-il procédé à un inventaire exhaustif de l'ensemble des traitements sollicitant les données à caractère personnel ?	<input type="text" value="Oui"/>	

**FIGURE 9**





**RAPPORT DE RECHERCHE PRELIMINAIRE AVEC  
 OPINION SUR LA BREVETABILITE**

<b>Renseignements relatifs à la demande</b>	
N° de la demande : 37221	Date de dépôt : 18/07/2014
Déposant : DATAPROTECT	
Intitulé de l'invention : SOLUTION DE MISE EN CONFORMITE AUX LOIS RELATIVES A LA PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL	
<p>Le présent document est le rapport de recherche préliminaire avec opinion écrite sur la brevetabilité établi par l'OMPIC conformément à l'article 43 et notifié au déposant conformément à l'article 43.1 de la loi 17/97 relative à la protection de la propriété industrielle.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le présent rapport est constitué de 5 pages (la présente page incluse)</li> <li>- Les documents cités par l'examinateur dans la partie Rapport de recherche sont joints au présent document</li> </ul>	
<p>Le présent rapport contient des indications relatives aux éléments suivants :</p> <p>Partie 1 : Considérations générales</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> Cadre 1 : Base du présent rapport</li> <li><input type="checkbox"/> Cadre 2 : Priorité</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Cadre 3 : Titre et/ou Abrégé tel qu'ils sont définitivement arrêtés</li> </ul> <p>Partie 2 : Rapport de recherche</p> <p>Partie 3 : Opinion sur la brevetabilité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> Cadre 4 : Remarques de clarté</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Cadre 5 : Déclaration motivée quand à la Nouveauté, l'Activité Inventive et l'Application Industrielle</li> <li><input type="checkbox"/> Cadre 6 : Observations à propos de certaines revendications dont aucune recherche significative n'a pu être effectuée</li> <li><input type="checkbox"/> Cadre 7 : Défaut d'unité d'invention</li> </ul>	
Examineur: F.BELAFKIH	Date d'établissement du rapport : 17/04/2015
Téléphone: (+212) 522586414	
Email : fbelafkih@ompic.ma	

**Partie 1 : Considérations générales****Cadre 1 : base du présent rapport**

Les pièces suivantes de la demande servent de base à l'établissement du présent rapport :

- Description  
7 Pages
- Revendications  
6
- Planches de dessin  
11 Pages

**Cadre 3 : Titre et Abrégé tel qu'ils sont définitivement arrêtés****Le Titre arrêté tel qu'il a été modifié par l'examinateur**

- Procédé de traitement des données à caractère personnel

**L'Abrégé arrêté tel qu'il a été modifié par l'examinateur**

- La présente invention concerne un procédé pour la gestion des données à caractère personnel, qui consiste à cartographier les données, cerner l'exhaustivité de leurs traitements et faire les déclarations de conformité auprès des instances de tutelle.

Le procédé objet de l'invention, génère des plans d'actions pour la mise en conformité et leurs suivis, et se base sur une structure informatique permettant d'obtenir une liaison simple, fiable et contrôlable avec une interface utilisateur, autant en entrée d'informations de l'écran vers le système qu'en sortie vers l'écran.

**Partie 2 : Rapport de recherche****Classement de l'objet de la demande :**

**CIB** : G06Q 99/00; G06Q 50/18; G06F 17/24; G06F 3/048

**CPC** : G06Q 99/00; G06Q 50/18; G06F17/243; G06F 3/048;

Bases de données électroniques consultées au cours de la recherche :

**EPOQUE, Espacenet, Orbit**

Catégorie*	Documents cités avec, le cas échéant, l'indication des passages pertinents	N° des revendications visées
X	EP 0348293 A1 ; Bull S.A ; 27 DECEMBRE 1989 Revendications 1,15,16	1,5,6
Y	EP 0348293 A1 ; BULL S.A ; 27 DECEMBRE 1989 Tout le Document	2-4
	<a href="http://maarch.com/services/conseil-et-audit/audit-de-mise-en-conformite-cnif/">http://maarch.com/services/conseil-et-audit/audit-de-mise-en-conformite-cnif/</a>	2-4
A	US20140373182 A1 ; SALESFORCE.COM, INC ; 18 DECEMBRE 2014 Tout le Document	1-6

**\*Catégories spéciales de documents cités :**

-« X » document particulièrement pertinent ; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme nouvelle ou comme impliquant une activité inventive par rapport au document considéré isolément  
-« Y » document particulièrement pertinent ; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme impliquant une activité inventive lorsque le document est associé à un ou plusieurs autres documents de même nature, cette combinaison étant évidente pour une personne du métier  
-« A » document définissant l'état général de la technique, non considéré comme particulièrement pertinent  
-« P » documents intercalaires ; Les documents dont la date de publication est située entre la date de dépôt de la demande examinée et la date de priorité revendiquée ou la priorité la plus ancienne s'il y en a plusieurs  
-« E » Éventuelles demandes de brevet interférentes. Tout document de brevet ayant une date de dépôt ou de priorité antérieure à la date de dépôt de la demande faisant l'objet de la recherche (et non à la date de priorité), mais publié postérieurement à cette date et dont le contenu constituerait un état de la technique pertinent pour la nouveauté

**Partie 3 : Opinion sur la brevetabilité**

*Cadre 4 : Remarques de clarté*

- 1) Les revendications doivent être numérotées en continu en chiffres arabes.
- 2) L'objet des revendications 3 et 4 n'est pas clair. En effet, les fonctions de 'déclaration' et de 'génération des déclarations' auxquelles est fait référence dans lesdites revendications, ne s'appuient pas sur la revendication 1 dont elles dépendent.
- 3) Les revendications 3 et 4 ne satisfont pas à l'exigence de clarté, car l'objet de la protection demandée n'est pas clairement défini. Les revendications tentent de définir l'objet par le résultat recherché, ce qui revient simplement à énoncer le problème sous-jacent, sans indiquer les caractéristiques techniques nécessaires pour parvenir à ce résultat.

*Cadre 5 : Déclaration motivée quand à la Nouveauté, l'Activité Inventive et l'Application Industrielle*

Nouveauté (N)	Revendications 2-4 Revendications 1, 5, 6	Oui Non
Activité inventive (AI)	Revendications aucune Revendications 1-6	Oui Non
Possibilité d'application Industrielle (PAI)	Revendications 1-6 Revendications aucune	Oui Non

Il est fait référence aux documents suivants. Les numéros d'ordre qui leur sont attribués ci-après seront utilisés dans toute la suite de la procédure

D1 : EP 0348293 A1

D2 : <http://maarch.com/services/conseil-et-audit/audit-de-mise-en-conformite-cnii/>

### 1. Nouveauté (N) :

- 1.1. L'objet des revendications 1, 5, et 6 n'est pas nouveau au sens de l'article 26 de la loi 17-97 telle que modifiée et complétée par la loi 23-13.  
En effet, Le document D1 divulgue un procédé pour la génération de fenêtres de dialogue visualisables sur l'écran d'un système informatique ayant exactement les mêmes caractéristiques techniques desdites revendications [Revendications 1, 15, 16].
- 1.2. Aucun des documents mentionnés ci-dessus ne divulgue l'ensemble des caractéristiques techniques des revendications 2-4 ; d'où l'objet desdites revendications est nouveau au sens de l'article 26 de la loi 17-97 telle que modifiée et complétée par la loi 23-13.

### 2. Activité inventive (AI) :

- 2.1. N'étant pas nouveau, l'objet des revendications 2-4 n'implique pas une activité inventive au sens de l'art. 28 de la loi 17-97 telle que modifiée et complétée par la loi 23-13.
- 2.2. L'objet de la revendication 2 n'implique pas une activité inventive au sens de l'art. 28 de la loi 17-97 telle que modifiée et complétée par la loi 23-13.

D'une part, le document D1 qui est considéré comme l'état de la technique le plus proche de l'objet de la présente demande, divulgue un procédé pour la génération de fenêtres de dialogue dont la zone active est associée à au moins une fonction d'action liée avec un programme d'application-utilisateur [Revendication 2] et ou la fonction est choisie parmi :

- Une fonction d'action de post-validation de l'opération de validation de ladite zone active.
- une fonction d'action de pré-affichage à l'écran d'informations visualisables et contenues dans la zone active.

Par conséquent, l'objet de la revendication 2 diffère de l'état de la technique en ce que les fonctions d'action sont choisies parmi les suivantes :

- Exécution de l'audit de conformité.
- Chargement de la vue plan d'action.
- Réalisation des inventaires des données.
- Réalisation des inventaires des traitements.
- Réalisation des inventaires des ressources.
- Réalisation du suivi du plan d'action.
- Génération du tableau de bord et des statistiques.

D'autre part, Le document D2 divulgue un procédé pour l'audit et la mise en conformité avec la loi de protection des données personnelles comprenant :

- La cartographie des données et des traitements (inventaire des données, des traitements et des ressources informatiques utilisées).
- Synthèse de conformité (représentation graphique du positionnement de conformité).
- Actions de correction

Compte tenu de l'ensemble des caractéristiques exposées dans les documents D1 et D2, l'homme de métier aurait facilement parvenu à la combinaison des caractéristiques pour parvenir à l'objet de la revendication 2, d'où l'absence de l'activité inventive.

**2.3.** Les revendications dépendantes 3 et 4 ne semblent pas contenir des caractéristiques techniques supplémentaires, qui en combinaison avec celles de la revendication dont elles dépendent, font preuve d'une activité inventive.

**3. Possibilité d'application industrielle (PAI) :**

L'objet de la présente invention présente une utilité déterminée, probante et crédible au sens de l'article 29 de la loi 17-97 telle que modifiée et complétée par la loi 23-13.

